

Image not found or type unknown



Dissolution d'un compte joint après jugement de divorce

Par **Angy21**, le **18/07/2010** à **19:01**

Bonjour,
J'aurais aimé connaître les démarches à effectuer pour la dissolution d'un compte joint après jugement de divorce...
Faut-il que les deux parties soient présentes pour effectuer ceci?
Mon ex mari se trouvant quasiment en permanence en cure de désintoxication (alcool), je souhaiterais savoir quoi faire pour effectuer les démarches rapidement avant que la banque se retourne contre moi alors que nous sommes divorcés depuis avril 2010.
Cordialement.